

Lausanne, le 7 octobre 2008

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 29 OCTOBRE 2008

MAISON D'AILLEURS – ESPACE JULES VERNES

YVERDON-LES-BAINS

Madame, Monsieur,

Par la présente, j'ai le plaisir de vous convoquer à notre Assemblée Générale annuelle, conformément à l'art. 6.2 des statuts.

Elle débutera à 9h30 précise, mais nous vous accueillerons dès 9h00 pour un café-croissant.

L'ordre du jour, le bulletin d'inscription et un formulaire de procuration figurent en annexe. Par mesure de rationalisation, les annexes à l'ordre du jour vous seront envoyées séparément par mail.

Je me permets d'attirer votre attention sur le fait que le quorum des 2/3 des membres régulièrement inscrits doit être atteint pour que l'assemblée puisse prendre une décision. Cette année, le quorum est de 18, le nombre de membres étant de 26.

Il est donc primordial de vous faire représenter par un autre membre à l'aide de la procuration ad' hoc si vous ne pouvez pas être présent.

Les membres qui peuvent participer voudront bien s'inscrire au moyen du bulletin ci-joint **d'ici au 22 octobre**. Merci d'avance de nous faciliter l'organisation en indiquant aussi si vous participez au repas, lequel vous est offert par RIE.

D'ores et déjà, je me réjouis de vous retrouver à Yverdon, et, dans cette heureuse perspective, vous prie de croire, Madame, Monsieur, à mes sentiments dévoués.



D. Derron
Président